PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE DAUBEUF LA CAMPAGNE

DU 26 JANVIER 2021 A 19h00 HEURES

L'an deux mille vingt et un, le 26 janvier à 19h00 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Laurance BUSSIÈRE, Maire.

Etaient présents :

Madame Laurance BUSSIERE, Maire,

Mesdames Corinne DUBOS, Yasmina LAMBERT, Corinne FARGES, Lorraine PENNEL.

Messieurs : Sébastien BUISSON, Philippe DUBOS, Jean-Pierre LAMBERT, Julien NICERON, Jonathan HUET.

Absent excusé: Monsieur François MANCEL.

Date de convocation: 19/01/2021.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la présente séance ouverte.

Sur proposition de Madame le Maire, Madame Lorainne PENNEL est désignée en qualité de secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance précédente n'apporte ni remarque, ni opposition et est accepté à l'unanimité des membres présents.

> CONTRAT DE TERRITOIRE

Mme le Maire informe les membres du conseil que le projet des travaux de l'église a été refusé par la commission départementale des contrats de territoire. La présentation du projet doit être scindée en tranches qui seront présentées au dispositif Mon Village, Mon Amour (MVMA). Pour cela, la première tranche doit comporter l'étude et les travaux de mise en sécurité pour permettre l'ouverture de l'église au public. Cette tranche s'élèverait à 270 000.00 € TTC.

Une simulation d'emprunt ayant été demandée pour information, l'endettement sur 20 ans et la faible capacité de couverture de la commune ne permettent pas de prévenir le moindre risque.

Après discussion, les membres du conseil acceptent la réalisation du diagnostic pour connaître les montants réels des travaux et quelles tranches peuvent être détachées pour la réalisation des travaux financièrement acceptables pour la commune.

POUR 11

Suite à cet échange, les membres du conseil municipal demandent à faire le point sur la grange dîmière. Un courrier sera adressé aux propriétaires afin que la situation de dangerosité sur la voie publique cesse très rapidement.

➤ Enquête sur les éoliennes

Mme le Maire expose aux membres du conseil qu'elle est très sollicitée par les

entreprises pour la pose d'éoliennes sur le territoire communal et qu'un projet est déjà à l'ordre du jour sur des communes voisines. Afin de connaître la position des administrés sur ces possibilités, une enquête par boitage sera réalisée.

POUR 10

➤ Orientations 2021

En vue de préparer le budget de cette année, Mme le Maire demande aux élus leurs souhaits de réalisations. Après débat et suite aux conclusions déjà relevées pour la rénovation de l'église, les membres du conseil proposent d'axer l'investissement sur la sécurité : les diagnostics de l'église et du puits.

POUR 10

> Point sur les commissions

Pour le SIVOS, Julien NICERON : une augmentation de la participation sera demandée aux communes en raison du déséquilibre financier entre les recettes et les dépenses dues à la crise sanitaire et les mesures mises en place.

Pour le SERGEP, François MANCEL a communiqué ses informations à Mme le Maire : suite à la fermeture de la piscine en raison de la crise sanitaire, le SERGEP devrait aussi augmenter ses montants de participations communales. Si le besoin financier s'avérerait moindre, les participations suivantes seront diminuées ; Madame le Maire fait part de sa perplexité.

> Questions diverses :

- Mme le Maire remercie Messieurs Huet et Lambert pour les travaux de la commune, Monsieur et Mme Lambert pour la réalisation de la crèche dans l'église.
- Mme le Maire informe les membres du conseil de la programmation des travaux de voirie la semaine suivante. Les élus souhaitent que certains trottoirs (Rue Grande) soient refaits car inutilisables en l'état : nivellement, sable.
- Mme le Maire donne lecture des cartes de vœux adressées au conseil municipal.
- la prochaine « gazette » sera axée sur les associations et artisans communaux et sera publiée et distribuée en mai.
- il est demandé de dégagé l'entrée du bassin de rétention
- la mare de la Rue aux Dareys : le busage est à entretenir
- Mme le Maire informe les conseillers que la salle de conseil sera peinte par l'employé communal ; les couleurs seront changées.
- Mme le Maire demande aux membres du conseil leur avis sur l'acquisition de nouvelles tables (pliantes et plus légères) pour les locations et les activités communales et associatives : 10 tables seront acquises majorité POUR.

Séance levée à 20h4

Le Maire, le secrétaire